

(Accord de libre-échange avec la Chine:) déjà un succès

28.05.2018

D'un coup d'oeil

L'accord de libre-échange avec la Chine porte ses fruits trois ans seulement après son entrée en vigueur – et ce, alors même que la période de transition court toujours. Les entreprises suisses ont vendu, chaque année, davantage de produits et de services à la Chine, alors que celle-ci réduit ses importations à l'échelle mondiale.

L'année 2015 a été mouvementée: la Banque nationale suisse abandonnait le taux plancher avec l'euro, le franc suisse s'envolait et les entreprises exportatrices suisses étaient tout à coup confrontées à un désavantage concurrentiel majeur. C'était le cas de l'entreprise Baumann, qui fabrique des ressorts métalliques à Ermenswil dans le canton de Saint-Gall. En Chine, ses produits ont renchéri de 18% du jour au lendemain. Pendant cette phase difficile, l'entreprise a bénéficié de l'accord de libre-échange avec la Chine, un des succès de la politique économique extérieure de la Suisse. Dans un récent communiqué de presse, l'Union suisse des paysans affirme que cet accord a un effet limité. *economiesuisse* réagit avec une mini-étude montrant ses effets pour l'économie suisse trois ans seulement après son entrée en vigueur.

Tous les droits de douane ne sont pas encore supprimés

L'accord de libre-échange est entré en vigueur en 2014. Depuis, les Chinois suppriment des droits de douane sur une multitude de produits suisses – ils ne le font pas du jour au lendemain mais progressivement. Reprenons l'exemple de la société Baumann: avant l'entrée en vigueur de l'accord, les droits de douane sur ses produits se montaient à 7%. Aujourd'hui, ils s'élèvent à 4,7%. En 2028, ses produits seront exonérés de droits de douane. Très important: la Suisse est le seul pays d'Europe continentale à bénéficier de tels facilitations. Les entreprises suisses ont donc un avantage par rapport à la concurrence de l'UE ou des États-Unis. Ces allègements rendent les produits suisses beaucoup plus compétitifs à l'étranger et les économies ainsi réalisées peuvent servir à des investissements en Suisse. Cela bénéficie à l'ensemble du pays, via les emplois créés.

Les entreprises suisses résistent à la tendance

Il n'existe pas encore d'étude empirique sur les effets de l'accord de libre-échange avec la Chine, ce qui n'aurait guère de sens aujourd'hui puisque les délais de transition pour la suppression des droits de douane courent encore et que l'accord ne déploie qu'une petite partie de son effet. Il vaut la peine toutefois d'examiner l'évolution générale des échanges entre la Chine et la Suisse depuis l'entrée en vigueur de l'accord et de la replacer dans un contexte plus large.

Il est vrai que les exportations suisses destinées à la Chine progressaient plus vite avant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange. Cependant, la croissance chinoise a ralenti et l'ensemble des importations se sont fortement repliées. En 2016, les achats chinois de biens et services à l'échelle mondiale ont ainsi reculé de 5% par rapport à l'année précédente. Il y a une exception: les produits suisses. La même année, les entreprises suisses ont vu leurs ventes vers la Chine progresser de 10%.

Les prestataires de services consolident aussi leur position

La pièce maîtresse de l'accord de libre-échange avec la Chine est certainement la suppression des droits de douane. Cela dit, l'accord prévoit aussi d'autres facilitations, telles que la protection de la propriété intellectuelle, la protection des investissements, les marchés publics et le commerce des services. Alors que les exportations de services suisses ont augmenté d'un peu plus de 1% en 2017, celles destinées à la Chine ont progressé de 3%.

Les PME ne sont pas en reste

Une enquête réalisée auprès des membres d'economiesuisse – qui représentent plus de 100 000 entreprises au total – a montré que les entreprises suisses utilisent l'accord de libre-échange. Les retours positifs viennent de grandes entreprises certes, mais également de PME.

La Suisse a conclu 31 accords de libre-échange à l'échelle mondiale, ce qui constitue un avantage concurrentiel de taille pour la place économique. Une étude du Seco dit, en substance, que les exportations suisses de marchandises ont augmenté de 4,1% en moyenne par an entre 1988 et 2014, tandis que les exportations vers des partenaires de libre-échange hors UE/AELE ont progressé de plus de 8,5% en moyenne par an les quatre années suivant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange concerné. Autrement dit, les exportations destinées à des pays avec lesquels la Suisse a conclu un accord de libre-échange augmentent près de deux fois plus vite en moyenne.

Le succès n'est pas gravé dans le marbre. La pression concurrentielle est forte à l'échelle internationale, d'autres pays rattrapent leur retard et concluent des accords de libre-échange qui pourraient avantager leurs entreprises par rapport aux firmes suisses. Il est important que la Suisse puisse conclure d'autres accords globaux. C'est le seul moyen de garantir que les entreprises exportatrices suisses puissent continuer de créer des emplois et de faire des affaires.

[Lire la mini-étude](#)



Jan Atteslander

Responsable du département Économie extérieure, membre de la direction élargie

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch